

2013-05-23
2012-0217

GROUP

1A

INSECTICIDE

K-G Insecticide IV

INSECTICIDE SOUS PRESSION/COMMERCIAL
DE CONTACT ET RÉSIDUEL
DANS LES FENTES ET LES FISSURES

Tue les fourmis, pous des livres, punaises Boxelder, tiques américaines du chien, anthrènes des tapis, myriapodes, papillons ravageurs des produits stockés, mites des trèfles, moucheron, blattes, grillons, scarabées des pharmacies, perce-oreilles, galéruques de l'orme, puces, scarabées de la farine, charançons des grains, millipèdes, lépismes argentés, cloportes communs, araignées et tiques.

Utiliser dans les maisons, hôtels, motels, hôpitaux (sauf où se trouve la nourriture), véhicules de transport (autobus, navires, bateaux, trains et avions), industries de viande et d'alimentation, entrepôts de nourriture, restaurants et autres industries où l'on manipule, entrepose ou sert des aliments.

GARANTIE :
Propoxur

1,00%

NO. D'HOMOLOGATION 24398 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET :150-550 g

DANGER



EXTRÊMEMENT
INFLAMMABLE



RISQUE
D'EXPLOSION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

K-G SPRAY-PAK INC.
8001 Keele Street
Concord, Ontario
L4K 1Y8
905-669-9855

MODE D'EMPLOI : N'utiliser qu'avec un dispensateur automatique et injecter dans les fentes et les fissures où les insectes se cachent, vivent ou se multiplient. Placer l'extrémité du tube d'injection 2cm dans les fissures, fentes ou les trous et autres ouvertures où les insectes vivent. Pour les infestations sérieuses, vaporiser à une vitesse d'environ 1 seconde par endroit et si possible approximativement tous les 30cm. Pour les infestations légères ou pour la prévention, vaporiser approximativement tous les mètres. Lire les instructions ci-dessous pour contrôler des insectes spécifiques.

INSECTES RAMPANTS : Myriapodes, blattes, grillons, perce-oreilles, millipèdes, cloportes communs, araignées et tiques : vaporiser les abris telles que les fissures, craques, endroits humides, ouvertures autour des tuyaux et des éviers, derrière les plinthes, boîtes électriques et les trous de construction. Autant que possible, vaporiser les insectes directement.

Pou de livre et les lépismes argentés : vaporiser les fissures et les craques dans les plinthes, autour des cadres des portes, étagères de livres et les entrepôts. Autant que possible, vaporiser les insectes directement.

Fourmis : Vaporiser les sentiers de fourmis, les fourmillières et les points d'entrée tels qu'autour des portes, fenêtres, craques et fissures de construction. Autant que possible, vaporiser les insectes directement.

Papillons ravageurs des produits stockés, scarabées des pharmacies (visibles ou à l'état larvaire), scarabées de la farine, charançons des grains et les stages d'hivernation des scarabées Boxelder, mites des trèfles, moucheron et les galéruques de l'orme. Vaporiser autant d'insectes que possible dans les craques et les fissures, l'espace entre les murs, autour des fenêtres et des cadres de portes, sous les revêtements, dans la machinerie et les endroits sombres.

Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, K-G Insecticide IV, insecticide ou acaricide du groupe 1A. Toute population d'insectes ou d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à K-G Insecticide IV et à d'autres insecticides ou acaricides du groupe 1B. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides ou acaricides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides ou acaricides :

- Dans la mesure du possible, alterner le K-G Insecticide IV ou les insecticides ou acaricides du même groupe Propoxur avec des insecticides ou acaricides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides ou acaricides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides ou acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégré comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes ou d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Kent Horne à KGPackaging.com.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si avalé, respiré ou absorbé par l'épiderme. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements et éviter de respirer le produit ou les vapeurs. Laver soigneusement après l'utilisation et avant de manger ou de boire, etc. Ne pas utiliser sur les plantes, les animaux et les humains. Sortir les animaux de compagnie et les aquariums des endroits traités et ne pas réintégrer les lieux pendant 4 heures après l'application. Ne pas appliquer sur les surfaces qui peuvent entrer en contact avec les enfants ou les animaux de compagnie. NE PAS CONTAMINER LA NOURRITURE. Ne pas utiliser dans les endroits où l'on entrepose, manipule ou sert de la nourriture. **Utilisation Dans Les Industries D'alimentation & Boucheries :** Dans les boucheries ou les industries d'alimentation, utiliser seulement après les heures de travail. Toute viande, produits d'emballage ou autres ingrédients doivent être sortis de la pièce. Couvrir les équipements de travail. Toute surface de travail en contact avec l'insecticide doit être soigneusement lavée à l'eau claire, et rincée, avant l'utilisation de ces surfaces. **Hôpitaux :** Ne pas utiliser dans les chambres où les enfants, personnes âgées ou malades sont soignés. **CONTENU SOUS PRESSION.** Ne pas percer ni jeter au feu. Ne pas utiliser ou entreposer près d'une flamme vive, en fumant ou près d'une source de chaleur. L'utilisation à des températures de plus de 50°C pourrait faire exploser le contenant. Ne pas vaporiser sur les plastiques, les surfaces peinturées ou vernies ou directement sur les appareils électroniques tels que radios, télévisions, ordinateurs, etc.

ENTREPOSAGE : Garder le produit dans un endroit sec et frais, loin des flammes vives et des sources de chaleur. **ÉLIMINATION** : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour faire toute la pression. Éliminer le contenant vide conformément aux exigences provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIER SOINS : **En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le propoxur est un inhibiteur de la cholinestérase. L'atropine est l'antidote. Administer un traitement symptomatique. Le produit contient un distillat de pétrole.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))